



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES

Dijon, le 15 septembre 2017

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'URBANISME et  
DES EXPROPRIATIONS  
Installations classées pour la protection  
de l'environnement  
Affaire suivie par Mme AUBRY  
Tél. : 03.80.44.66.01  
Courriel : marie-pierre.aubry@cote-dor.gouv.fr

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT

Avis d'enquête publique

**Société PARC EOLIEN NORDEX LXVI**

DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE  
RELATIVE AU PROJET EOLIEN DE LA MONTAGNE D'HUILLY

COMMUNES DE ALLEREY et ARCONCEY

Par arrêté préfectoral en date du 14 septembre 2017, sera ouverte une enquête publique sur la demande d'autorisation unique présentée par la Société PARC EOLIEN NORDEX LXVI (siège social 23 Rue d'Anjou – 75008 PARIS), en vue d'obtenir de la Préfète de la Côte d'Or :

- l'autorisation de construire au titre de l'article L421-1 du code de l'urbanisme, une installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, comportant 6 aérogénérateurs et 2 postes de livraison, sur le territoire des communes de Allerey et Arconcey (21), dénommée parc éolien de la Montagne d'Huilly ;
- l'autorisation d'exploiter ladite installation au titre de l'article L512-1 du code de l'environnement ;
- l'approbation du projet de tracés des ouvrages de transport de l'électricité au titre de l'article L323-11 du code de l'énergie.

D'une durée de 35 jours, cette enquête est prescrite du mardi 10 octobre 2017 à 9 heures au lundi 13 novembre 2017 à 17 heures.

Au terme de la procédure, une autorisation unique, ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Les communes concernées par ce projet sont :  
ALLEREY (siège de l'enquête) et ARCONCEY (21)

La commission d'enquête est composée comme suit :

Présidente : Mme Chantal DUBREUIL  
Membres titulaires : M. Jean-Philippe BOUDET  
M. Jean-Marie FERREUX

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur support papier à la préfecture de la Côte d'Or, Direction des Collectivités Locales / bureau Environnement, Urbanisme et Expropriations – ICPE de 9h30 à 11h30 et de 14 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi ;
- sur le site internet de la préfecture : <http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html> pendant toute la durée de l'enquête ;
- sur un poste informatique en mairie de ALLEREY (siège de l'enquête) aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Pendant la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par un membre de la commission d'enquête, tenu à sa disposition dans chaque lieu de l'enquête, soit en mairies de ALLEREY (siège de l'enquête) et ARCONCEY.

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées à la présidente de la commission d'enquête, par voie postale au siège de l'enquête ou par courrier électronique **avant la clôture de l'enquête soit le lundi 13 novembre 2017 avant 17h00**, à l'adresse suivante : [pref-icpe1@cote-dor.gouv.fr](mailto:pref-icpe1@cote-dor.gouv.fr)

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public dans les mairies de ALLEREY (siège de l'enquête) et ARCONCEY aux jours et heures précisés ci-dessous :

#### **Mairie de ALLEREY -**

Mardi 10 octobre 2017	de 09 h 00 à 12 h 00
Samedi 14 octobre 2017	de 09 h 00 à 12 h 00
Jeudi 19 octobre 2017	de 14 h 30 à 17 h 30
Jeudi 02 novembre 2017	de 14 h 30 à 17 h 30
Lundi 13 novembre 2017	de 14 h 00 à 17 h 00

#### **Mairie de ARCONCEY**

Mardi 10 octobre 2017	de 14 h 30 à 17 h 30
Jeudi 19 octobre 2017	de 09 h 00 à 12 h 00
Mercredi 25 octobre 2017	de 14 h 00 à 17 h 00
Jeudi 02 novembre 2017	de 09 h 00 à 12 h 00
Mercredi 8 novembre 2017	de 14 h 00 à 17 h 00

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à disposition du public en mairies de ALLEREY (siège de l'enquête) et ARCONCEY et sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante <http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html> à réception et pendant un an.

Des renseignements sur le projet peuvent être également demandés à :

**M. Gaëtan Lesne/Développement de projets éoliens Nordex France SAS**  
Mobile. : 06 79 81 66 21

LA PRÉFÈTE  
Pour la Préfète et par délégation,  
La Chef de Bureau  
SIGNE  
Evelyne MORI

